



LE PHIL N°125
DIMANCHE 11 février 2024
6^{ème} semaine du Temps Ordinaire
2, rue du Général Leclerc
78360 MONTESSON
01 39 52 03 80
paroisse.montesson@catholique78.fr

Sois purifié !

Au cours de ces dimanches, l'évangéliste saint Marc a offert à notre réflexion une séquence de plusieurs guérisons miraculeuses. Aujourd'hui, il nous en présente une très particulière, celle d'un lépreux guéri qui s'approcha de Jésus et, à genoux, le supplia : « Si tu le veux, tu peux me purifier ! ». [...]

Jésus dit au lépreux : « Sois purifié ! ». Selon l'antique loi hébraïque, la lèpre était considérée non seulement comme une maladie, mais comme la plus grave forme d'« impureté » rituelle. Il revenait aux prêtres de la diagnostiquer et de déclarer impur le malade, qui devait être éloigné de la communauté et rester en dehors des lieux habités jusqu'à une éventuelle guérison dûment certifiée. La lèpre constituait donc une sorte de mort religieuse et civile, et sa guérison une sorte de résurrection. Dans la lèpre, il est possible d'entrevoir un symbole du péché, qui est la véritable impureté du cœur, capable de nous éloigner de Dieu. Ce n'est pas en effet la maladie physique de la lèpre, comme le prévoyaient les règles anciennes, qui nous séparent de Lui, mais la faute, le mal spirituel et moral. C'est pourquoi le Psalmiste s'exclame : « Heureux l'homme dont la faute est enlevée et le péché remis ! ». Et ensuite, s'adressant à Dieu : « Je t'ai fait connaître ma faute, je n'ai pas caché mes torts. J'ai dit : « Je rendrai grâce au Seigneur en confessant mes péchés ». Et toi, tu as enlevé l'offense de ma faute » (Ps 31/32,1.5). Les péchés que nous commettons nous éloignent de Dieu, et, s'ils ne sont pas confessés humblement avec confiance dans la miséricorde divine, ils en arrivent à produire la mort de l'âme. Ce miracle revêt alors une profonde valeur symbolique. Jésus, comme l'avait prophétisé Isaïe, est le Serviteur du Seigneur : « Or ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était chargé » (Is 53,4). Dans sa passion, il deviendra comme un lépreux, rendu impur par nos péchés, séparé de Dieu : il fera tout cela par amour, dans le but d'obtenir pour nous la réconciliation, le pardon et le salut. Dans le sacrement de la pénitence, le Christ crucifié et ressuscité, à travers ses ministres, nous purifie avec sa miséricorde infinie, il nous restitue à la communion avec le Père céleste et avec nos frères, il nous fait don de son amour, de sa joie et de sa paix.

Chers frères et sœurs, invoquons la Vierge Marie, que Dieu a préservée de toute tache de péché, afin qu'elle nous aide à ne pas pécher et à avoir fréquemment recours au sacrement de la confession, le sacrement du pardon, qui aujourd'hui, doit être redécouvert encore davantage dans sa valeur et dans son importance pour notre vie chrétienne.

Vacances scolaires

Il n'y aura pas de permanences du Père Damien du samedi 10 au samedi 24 février. Le secrétariat sera fermé du mardi 20 au vendredi 23 février. Il n'y aura pas de messes en semaine du 20 au 23 février.

Journée pour les veufs et veuves du diocèse

Les veufs et veuves du diocèse sont invités le dimanche 3 mars au Centre Jean XXIII, 8 avenue Dutartre, au Chesnay. Conférence, partage, table ronde, Messe célébrée par le Père Delort-Laval, Vicaire Général.

Inscription : Marie de Chilly, famille@catholique78.fr ou 01 30 97 68 78.

Jeûne du vendredi et chemin de Croix

Comme l'année dernière, la bénédiction du pain (acheté par vos soins) pour le jeûne du vendredi se tiendra tous les jeudis après la messe, vers 19h.

Un chemin de Croix sera proposé dans l'église tous les vendredis de Carême à 15h.

Visite pastorale de notre Evêque

Notre Evêque, Mgr Luc Crépy, fera sa visite pastorale des paroisses de Montesson et Chatou du 25 au 28 avril prochain. Si le programme ne vous sera donné que dans les semaines à venir, merci néanmoins de bien vouloir dès à présent réserver le dimanche 28 avril après-midi.

Carnet paroissial

Nous avons célébré ce samedi 10 février le baptême de Baptiste Montaudouin.

Agenda du 12 février au 3 mars

Du sa 10 au sa 24	Pas de permanences	
Me 14	Messe des Cendres	20h30
Du ma 20 au ve 23	Fermeture du secrétariat Pas de messes en semaine	
Ma 27	Veillée Espérance	20h30

